

13 avril 2018

Saint-Brieuc. Le port du Légué sera désensvasé d'ici la Figaro



Alain Le Roux, directeur des équipements à la CCI des Côtes-d'Armor, devant la zone du port de Saint-Brieuc à draguer avant l'été.

La Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-d'Armor a lancé l'appel d'offres pour l'enlèvement de 5 000 m³ de sable, zone du pont tournant, au port du Légué, à Saint-Brieuc. Les travaux seront réalisés courant juin.

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) vient de lancer l'appel d'offres pour le dragage ponctuel de bassins au port du Légué. La zone concernée est juste en aval du pont tournant, au niveau de l'embouchure du Gouédic. Le petit affluent crée des dépôts de sable dans le port, qui finissent par obstruer le chenal.

« Nous avons été obligés de mettre des bouées afin de signaler le passage aux bateaux et les empêcher de s'échouer », précise Alain Le Roux, directeur des équipements à la CCI.

Environ 5 000 m³ de sable sont à enlever, au moyen d'une pelle sur ponton, qui creusera sur 2 m de profondeur. Les travaux seront réalisés en juin, et devraient durer un mois. **« L'échéance est le passage de la Solitaire du Figaro, poursuit Alain Le Roux. Mais nous faisons réaliser régulièrement ce dragage. La dernière fois, c'était il y a sept à huit ans. »**

Désensvasement permanent de l'avant-port

Les travaux, financés à 50 % par la CCI et à 50 % par la région Bretagne (en tant que propriétaire du port), s'élèvent à 160 000 €.

Le sable sera débarqué côté Plérin et transporté, par camions-bennes étanches, jusqu'à l'avant-port, côté Saint-Brieuc. Cela devrait entraîner le trafic de 20 à 30 camions par jour. Là, il sera mélangé aux tas de sable qui lui, est dragué en permanence à l'embouchure, dans une zone de 10 ha, avant le môle.

Cette opération permanente de désensvasement de l'avant-port est réalisée tout au long de l'année, à marée basse, par pelle sur chenilles et camions. **« Là, il s'agit de maintenir la cote des fonds, pour offrir de bonnes conditions d'accès, régulières, aux bateaux, au niveau du chenal et de la plateforme. »**

De 100 000 à 120 000 m³ de sable sont extraits du site de l'avant-port. La moitié est rejetée de l'autre côté du môle, l'autre moitié est déchargée à terre, afin de réaliser des terre-pleins. Ce qui devrait être le cas du futur quatrième quai du port du Légué, qui devrait être réalisé d'ici trois ans.